

Sanofi Pasteur lance un vaccin pédiatrique au Japon, une première pour un producteur international de vaccins

- ActHIB® (vaccin contre *Haemophilus influenzae* de type b) disponible au Japon à partir du 19 décembre 2008 -

Lyon, France, 10 novembre 2008 - Sanofi Pasteur, la division vaccins du Groupe sanofi-aventis, annonce aujourd'hui qu'elle est le premier fournisseur international de vaccins à pénétrer le marché japonais des vaccins pédiatriques, avec ActHIB® (vaccin conjugué contre *Haemophilus influenzae* de type b). Le vaccin ActHIB® de Sanofi Pasteur est distribué au Japon par Daiichi-Sankyo Co., Ltd., et sera disponible à partir du 19 décembre 2008.

L'Organisation mondiale de la Santé estime que la bactérie *Haemophilus influenzae* de type b (Hib) est responsable de trois millions d'infections graves, notamment des méningites et des pneumonies, entraînant 400 000 décès chaque année dans le monde. Presque toutes les victimes sont des enfants de moins de cinq ans, ceux de quatre à 18 mois étant particulièrement vulnérables. Chaque année au Japon, près de 500 enfants sont frappés par cette maladie dévastatrice, dont 25 en décèdent et 100 souffrent de séquelles graves.

« Sanofi Pasteur est fier d'aider à protéger les enfants japonais contre les méningites bactériennes, et de contribuer à améliorer la santé publique de ce pays, » a déclaré Wayne Pisano, Président-Directeur Général de Sanofi Pasteur. « Être le premier à pénétrer le marché japonais des vaccins pédiatriques démontre la force de Sanofi Pasteur et illustre son engagement à fournir des vaccins innovants de la plus haute qualité ».

L'arrivée, dans les années 1990, de vaccins Hib conjugués efficaces et bien tolérés, a permis de mettre en place la vaccination de routine de nombreux enfants dans le monde entier : de 26 pays en 1997 à plus de 120 en 2006. Le vaccin conjugué ActHIB® de sanofi pasteur affiche un brillant palmarès au niveau mondial, avec plus de 100 millions de doses utilisées dans plus de 120 pays.

La vaccination Hib peut s'effectuer également avec des vaccins combinés, ce qui simplifie la mise en place des programmes de vaccination et en améliore le suivi. Sanofi Pasteur dispose d'une gamme de vaccins combinés incluant le vaccin Hib, comprenant : Pentacel®, Pediacel®, et Pentaxim® (vaccins antidiphtérique, antitétanique, anticoquelucheux acellulaire, antipoliomyélitique inactivé combinés et vaccin conjugué *Haemophilus influenzae* de type b), et Actacel® (vaccins antidiphtérique, antitétanique, anticoquelucheux acellulaire et vaccin conjugué *Haemophilus influenzae* de type b).



A propos des infections à Hib

Les infections à *Haemophilus influenzae* de type b (Hib) sont provoquées par une bactérie qui pénètre dans l'organisme par le nez ou la gorge. Cette bactérie peut se propager, entraînant une méningite (infection des membranes qui enveloppent le cerveau et la moelle épinière), une pneumonie, une épiglotite ou d'autres infections graves¹. Les bactéries se transmettent par les gouttelettes émises lors de la toux ou des éternuements. Les enfants peuvent être porteurs de la bactérie sans présenter de signes ou de symptômes de maladie, mais peuvent néanmoins transmettre l'infection. Le risque de maladie à Hib atteint un pic chez les enfants âgés de 6 mois à 2 ans².

A propos de sanofi-aventis

Sanofi-aventis est un leader mondial de l'industrie pharmaceutique qui recherche, développe et diffuse des solutions thérapeutiques pour améliorer la vie de chacun. Le Groupe est coté en bourse à Paris (EURONEXT : SAN) et à New York (NYSE : SNY).

Sanofi Pasteur, la division vaccins du Groupe sanofi-aventis, a mis à disposition plus de 1,6 milliard de doses de vaccins en 2007, permettant de vacciner plus de 500 millions de personnes dans le monde. Sanofi Pasteur est un leader mondial avec la plus large gamme de vaccins contre 20 maladies infectieuses. L'expérience de sanofi-pasteur dans le domaine des vaccins remonte à plus d'un siècle. C'est aujourd'hui la plus importante société entièrement dédiée au vaccin, qui investit plus d'un million d'euros par jour en recherche et développement. Pour plus d'information, consulter le site : www.sanofipasteur.com <<http://www.sanofipasteur.com>>

Déclarations prospectives

Ce communiqué contient des déclarations prospectives (au sens du U.S. Private Securities Litigation Reform Act of 1995). Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections financières et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des événements, des opérations, des produits et des services futurs ou les performances futures. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer » ou « planifier », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que la direction de sanofi-aventis estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de sanofi-aventis, qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques comprennent ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par sanofi-aventis auprès de l'AMF et de la SEC, y compris ceux énumérés dans les rubriques « Facteurs de risque » et « Déclarations prospectives » du document de référence 2007 de sanofi-aventis ainsi que dans les rubriques « Risk Factors » et « Cautionary Statement Concerning Forward-Looking Statements » du rapport annuel 2007 sur Form 20-F de sanofi-aventis, qui a été déposé auprès de la SEC. Sanofi-aventis ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'autorité des marchés financiers.

Contact Presse :

Pascal Barollier

T. +33-(0)4-37-37-50-38

pascal.barollier@sanofipasteur.com

www.sanofipasteur.com

¹ Donnelly, M.J., Herold, B.C., Jenkins, S.G., Daum, R.S. Obstacles to the elimination of *Haemophilus influenzae* type b disease: Three illustrative cases. *Pediatrics*. Vol. 112, No. 6, December 2003, pp. 1465-1466

² OMS; *Haemophilus influenzae* de type B (HiB) Aide mémoire N°294 ; Décembre 2005

<http://www.who.int/mediacentre/factsheets/fs294/fr/index.html>